

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01562

Numéro SIREN : 824 342 828

Nom ou dénomination : A2 CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/005627

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/005627**
n°de gestion : **2016B01562**
n°SIREN : **824 342 828 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 08/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A2 CONSEIL - Société par actions simplifiée
3 rue Maréchal Leclerc 42580 L'etrat -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



755629



IDENTIFICATION

Mme SLIWKA CAROLINE

A COMPLETER

A COMPLETER

N° d'adhérent : 20171980072323

Pour le compte de :

SAS A2 CONSEIL

3 RUE DU MAL LECLERC

42580 L ETRAT

N° SIREN : 824 342 828

Période déclarée : 2019

Date limite de dépôt : 20/05/2020

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2065-BIS (Applicable à compter du 31/12/2018)

Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2033-F (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2033-G (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-H (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (Applicable à compter du 31/12/2019)

Certifié conforme à l'original
par la Présidente



Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie

3 RUE DU MARECHAL LECLERC

Code postal

42580

Ville

L'ETRAT

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

TRANSACTION IMMOBILIÈRE, COURTAGE BANCAIRE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%

Bénéfice imposable à 28%

30 211

Déficit (report du 2033-B)

0

Bénéfice imposable à 15%

38 120

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Oui

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé

EBP

01/05/2020

Bienvenue sur le service de la Télédéclaration du Minefi



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable à compter du
31/12/2018)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

K - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires (*hors apprentis et handicapés*)

67 223

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

22 844



Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	44 518	19 983	24 535
Immobilisations financières (1)	1 050		1 050
TOTAL I (5)	45 568	19 983	25 585
2 - ACTIF CIRCULANT			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés	6 180		6 180
Créances autres (3)	6 770		6 770
Valeurs mobilières de placement	50 551		50 551
Disponibilités	123 408		123 408
Charges constatées d'avance	1 788		1 788
TOTAL II	188 697	0	188 697
TOTAL GENERAL (I + II)	234 265	19 983	214 282
			NET EXERCICE CLOS EN N
B - PASSIF			
1 - CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel			5 000
Réserve légale			250
Résultat de l'exercice			49 756
TOTAL I			55 006
3 - DETTES			
Emprunts et dettes assimilées (4)			46 683
Fournisseurs et comptes rattachés (4)			42 195
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))			70 398
TOTAL III			159 276
TOTAL GENERAL (I + II + III)			214 282

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE
ST-ETIENNE

005627 08 JUN 2020

16 B 1562

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION

Exercice N

Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		319 661
Subventions d'exploitation reçues				210
Autres produits				646
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				320 517

CHARGES D'EXPLOITATION

Autres charges externes				86 276
		dont crédit-bail mobilier		
		dont crédit-bail immobilier		
Impôts, taxes et versements assimilés				3 332
		dont TP/CFE, CVAE		
Rémunérations du personnel				86 556
Charges sociales				52 997
Dotations aux amortissements				14 462
Autres charges				14 022
		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		
Total des charges d'exploitation (II)				257 645

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits et charges divers	Produits financiers (III)			536
	Produits exceptionnels (IV)			
	Charges financières (V)			175
	Charges exceptionnelles (VI)			259
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
	Impôts sur les bénéfices (VII)			13 218
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				49 756

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	49 756	0
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		13 275
Réintégrations diverses		5 300
	dont intérêts excédentaires des comptes-courants d'associés	
	dont écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
	Bénéfice	Déficit
	68 331	0
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
	Bénéfice	Déficit
	68 331	0

DIVERS À RÉINTÉGRER

LIBELLÉ

Montant

RI MECENAT

5 300

Immobilisations

Amortissements - Plus-values - Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial				0	
Autres				0	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels				0	
Installations générales agencements divers	7 937	3 461		11 398	
Matériel de transport	25 270	7 850		33 120	
Autres immobilisations corporelles				0	
Immobilisations financières					
	550	500		1 050	
TOTAL rubrique I	33 757	11 811	0	45 568	0

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
				0
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
Installations générales, agencements, aménagements divers	3 212	1 759		4 971
Matériel de transport	2 309	7 181		9 490
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL rubrique II	5 521	8 940	0	14 461

01/05/2020

Bienvenue sur le service de la Télédéclaration du Minefi



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du
31/12/2019)

Relevé des provisions Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

IV - DIVERS

Montant de la TVA collectée

54 864

Montant de la TVA déductible sur biens et services (*sauf immobilisations*)

12 845

Contribution économique territoriale Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel

1

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

319 661

TOTAL 1

319 661

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances

78 716

TOTAL 3

78 716

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)

240 945

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE

(à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C du formulaire n° 1329-DEF)

240 945

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE



Chiffre d'affaires de référence de la CVAE

319 661

Effectifs au sens de la CVAE

1

Période de référence

du

01/01/2019

au

31/12/2019

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	500
---	---	--	-----

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MADAME		
	Nom et prénom	SLIWKA CAROLINE	Nom marital	BOBLENZ
	Nombre de parts ou d'actions	500	Pourcentage de détention	100,00%
	Date de naissance	05/12/1980	Pays de naissance	POLOGNE
	Code postal de naissance	99	Commune de naissance	WALBRZYCH
	Numéro, type et nom de voie	21 RUE JEAN MOULIN		
	Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	
	Code postal	42270	Ville	ST PRIEST EN JAREZ
	Pays	FRANCE		

01/05/2020

Bienvenue sur le service de la Télédéclaration du Minefi

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable à compter du
31/12/2017)



Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



01/05/2020



Bienvenue sur le service de la Télédéclaration du Minefi

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2050-H

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



01/05/2020

Bienvenue sur le service de la Télédéclaration du Minefi

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

(Applicable à compter du
31/12/2017)



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



01/05/2020

Bienvenue sur le service de la Télédéclaration du Minefi



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2069-RC!
(Applicable à compter du
31/12/2019)

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

1 - RÉDUCTION ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

1.2 RÉDUCTION D'IMPÔT EN FAVEUR DU MÉCÉNAT (COMPLÉMENT)

Montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

959

Fri May 01 16:51:11 CEST 2020

Bilan simplifié

Certifié conforme à l'original
par la Présidente
01/05/2020

État exprimé en €

		Du 01/01/2019 Au 31/12/2019				Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
ACTIF		Brut		Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012		
	- Autres	014		016		
	Immobilisations corporelles	028	44 518,47	030	19 983,08	24 535,39
	Immobilisations financières (1)	040	1 050,00	042		1 050,00
	Total I (5)	044	45 568,47	048	19 983,08	25 585,39
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		
	Marchandises	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	- Clients et comptes rattachés	068	6 179,79	070		6 179,79
	Créances (2) :					
	- Autres (3)	072	6 769,57	074		6 769,57
	Valeurs mobilières de placement	080	50 551,00	082		50 551,00
	Disponibilités	084	123 407,87	086		123 407,87
	Charges constatées d'avance	092	1 788,00	094		1 788,00
	Total II	096	188 696,23	098	0,00	188 696,23
	Total général (I+II)	110	234 264,70	112	19 983,08	214 281,62
PASSIF					01/01/2019 - 31/12/2019 Net	01/01/2018 - 31/12/2018 Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			120	5 000,00	5 000,00
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	250,00	250,00
	Réserves réglementées			130		
	Autres réserves			132		
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136	49 755,90	35 970,02
	Provisions réglementées			140		
	Total I	142			55 005,90	41 220,02
	Provisions pour risques et charges	Total II		154	0,00	0,00
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	46 682,95	23 565,36
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés			166	42 195,10	41 042,45
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N	169		172	70 397,67	60 388,92
	Produits constatés d'avance			174		
	Total III	176			159 275,72	124 996,73
	Total général (I+II+III)	180			214 281,62	166 216,75
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Compte de résultat simplifié

Certifié conforme à l'original
par la Présidente
01/05/2020

État exprimé en €

		Du 01/01/2019 Au 31/12/2019		Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	210			
	Production vendue : - Biens	214			
	- Services	218	319 661,10	184 709,61	
	Production stockée	222			
	Production immobilisée	224			
	Subventions d'exploitation reçues	226	209,53	272,23	
	Autres produits	230	646,31	6,32	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	320 516,94	184 988,16	
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	234			
	Variation de stock (marchandises)	236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	240			
	Autres charges externes	242	86 276,42	59 645,56	
	Impôts, taxes et versements assimilés	244	3 332,57	4 060,75	
	Rémunérations du personnel	250	86 556,22	39 704,28	
	Charges sociales	252	52 996,64	24 310,33	
	Dotations aux amortissements	254	14 461,63	4 060,16	
	Dotations aux provisions	256			
	Autres charges	262	14 021,68	11 311,46	
Total des charges d'exploitation (II)		264	257 645,16	143 092,54	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		270	62 871,78	41 895,62	
Produits et charges divers	Produits financiers (III)	280	536,36	199,07	
	Produits exceptionnels (IV)	290		1 200,00	
	Charges financières (V)	294	174,82	115,67	
	Charges exceptionnelles (VI)	300	259,42	135,00	
	Impôts sur les bénéfices (VII)	306	13 218,00	7 281,00	
BENEFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	49 755,90	35 763,02	
B- RÉSULTAT FISCAL		312	49 755,90	35 763,02	
Reporte le bénéfice comptable col.1, le déficit col. 2		312	49 755,90	35 763,02	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles*	322			
	Impôts et taxes non déductibles*	324			
Déductions	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cls d'associés	247	0,00	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248 0,00
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		352	49 755,90	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprise I.S. seulement)	356			
	Déficit antérieurs reportables* : dont imputés sur le résultat :				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		370	49 755,90	372	
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		388	
Montant de la T.V.A. collectée		374		Effectif moyen du personnel* :	376
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378		Dont apprentis	
				handicapés	
				Effectif affecté à l'activité artisanale	861
				Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399

**Siège Social :
3, rue du Maréchal Leclerc**

42 580 L'ETRAT

**Capital de 5 000 Euros
Siret : 824 342 828 00012**



L'an DEUX MILLE VINGT, et le 15 JUIN à 14 Heures

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

J'ai l'honneur de présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, mon rapport sur les opérations de l'exercice social clos le 31/12/2019 ainsi que les comptes dudit exercice, et de soumettre ceux-ci à approbation après examen.

L'exercice comprend une période de douze mois du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Méthodes d'évaluation :

Je précise que les comptes annuels ont été établis selon les usages professionnels en vigueur, et notamment les dernières modifications législatives.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes ont été arrêtées en fonction du nouveau plan comptable.

COMPTE RENDU DE GESTION DE LA GERANCE AINSI QUE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE 2019 ECOULE

S'agissant d'une Société par actions simplifiée, j'indique ci-après les principaux chiffres au Bilan :

TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION..... 320 517

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION.....257 645

RESULTAT D'EXPLOITATION (Profit) 62 872

La Dotation aux Amortissements a été de : 19 983 Euro

Les Produits Financiers ont été de 536

Les Produits Exceptionnels ont été de 0

Les Charges Financières ont été de 175

Les Charges Exceptionnelles ont été de 259

RESULTAT FISCAL (Profit) 49 756

EVOLUTIONS PEVISIBLES :

Ce troisième exercice est très satisfaisant. L'embauche à plein temps de Monsieur Tommy BOBLINZ actée en juin 2019 y a largement contribué. Nous poursuivons les actions de communication pour faire connaître l'agence et ainsi enregistrer de nouveaux mandats de vente.

Il sera également intéressant de mesurer sur l'exercice à venir les effets de l'intégration de l'agent commercial pour soutenir et développer l'activité.

Cependant le contexte de crise sanitaire rencontré sur ce deuxième trimestre 2020 a largement impacté notre activité avec la fermeture de l'agence à compter du 16 mars 2020 et ce jusqu'au 11 mai 2020, période la plus favorable pour les transactions immobilières.

J'émet ainsi d'importantes réserves quant à notre capacité à réaliser une année aussi bonne que la précédente.

AFFECTATION DES RESULTATS :

Je propose d'affecter le bénéfice de l'exercice de 49 755,90 euros de la manière suivante :

- A l'associé unique, à titre de dividendes, une somme de 15 000,00 €
- En réserve légale, une somme de 250,00 €
- Et le solde en autres réserves soit 34 505,90 €

Total égal au bénéfice de l'exercice, soit..... 49 755,90 €



REMUNERATION DE LA GERANCE :

Je propose donc dans ce contexte de stopper ma rémunération de 1 800 Euros net par mois au titre de mon indemnité de présidence à compter du 1^{er} avril 2020.

EVENEMENTS IMPORTANTS AYANT EU LIEU ENTRE LA CLOTURE

DU BILAN ET LA TENUE DE L'ASSEMBLEE :

La pandémie mondiale liée au COVID 19 a stoppé l'activité de l'agence du 16 mars au 11 mai 2020 puisque l'agence, accueillant du public, a dû fermer ses portes.

Un mois après le déconfinement, l'activité semble retrouver de la vigueur. Les vendeurs ne sont pas dans la méfiance et les acquéreurs toujours envieux de réaliser leur projet.

Il n'y a pas de tension sur les prix du marché en cette sortie de crise sanitaire.

Cependant les banques ont clairement durci leurs conditions d'accès au crédit et nos partenaires bancaires renégocient les conventions jusqu'à présent signées.

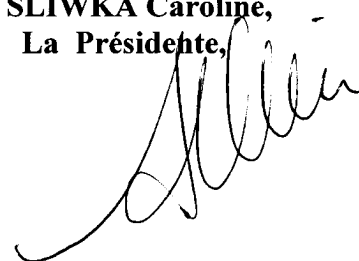
RECHERCHE :

Aucun crédit particulier n'a été affecté à la recherche.

RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE :

Les projets de résolutions correspondent aux propositions.

**Mme SLIWKA Caroline,
La Présidente,**



Siège Social :

3, rue du Maréchal Leclerc

42 580 L'ETRAT

Capital de 5 000 Euros

Siret : 824 342 828 00012



L'an DEUX MILLE VINGT, et le 15 JUIN à 14 Heures

LISTE DES RESOLUTIONS SOUMISES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

STATUTANT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

- PREMIERE RESOLUTION :

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

- DEUXIEME RESOLUTION :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 49 755,90 euros de la manière suivante :

- A l'associé unique, à titre de dividendes, une somme de 15 000,00 €
- En réserve légale, une somme de 250,00 €
- Et le solde en autres réserves soit 34 505,90 €

Total égal au bénéfice de l'exercice, soit 49 755,90 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} juillet 2020.

- TROISIEME RESOLUTION :

L'associé unique déclare que la convention suivante visée à l'article L. 223-19 du code de commerce est intervenue au cours de l'exercice écoulé, savoir :

Nature et modalités de la convention : bail de location de garage

La location du garage sis à : rue Emile Roux 42 270 St Priest en Jarez appartenant à M & Mme BOBLENZ Tommy s'est élevée, sur l'exercice, à un montant de 1 080 € HT.

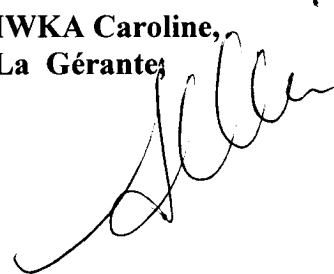
L'associé unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions conclues au cours d'exercices antérieurs visées à l'article L. 223-19 du code de commerce qui se sont poursuivies ou ont été exécutées durant l'exercice écoulé sont portées au registre des décisions de l'associé unique, savoir :

Nature et modalités de la convention : compte courant

A la clôture de l'exercice le compte courant de Madame SLIWKA Caroline présente un solde positif de 30 405,56 €.

Ce compte courant n'a pas été rémunéré.

Mme SLIWKA Caroline,
La Gérante,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Slivka', written over the printed name and title.

**Siège Social :
3, rue du Maréchal Leclerc**

42 580 L'ETRAT

**Capital de 5 000 Euros
Siret : 824 342 828 00012**



**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 15 JUIN 2020**

**L'an DEUX MILLE VINGT,
Le quinze JUIN,
A quatorze Heures
Au Siège Social,**

Madame SLIWKA Caroline,

**Née le 05 Décembre 1980 à WALBRZYCH (POLOGNE)
Demeurant : 21, Rue Jean MOULIN 42 270 St PRIEST en Jarez**

Propriétaire de la totalité des 500 Actions de 10 euros composant le capital social de la société A2 Conseil.

Associé unique et Présidente de ladite Société.

I – A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société Madame Caroline SLIWKA, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II – A pris les décisions suivantes :

- Approbation des Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Affectation des Résultats de l'exercice 2019,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

PREMIERE DECISION :

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 49 755,90 euros de la manière suivante :

- A l'associé unique, à titre de dividendes, une somme de 15 000,00 €
- En réserve légale, une somme de 250,00 €
- Et le solde en autres réserves soit 34 505,90 €

Total égal au bénéfice de l'exercice, soit 49 755,90 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} juillet 2020.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax » de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 15 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.



Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre du premier exercice ont été les suivants :

Distributions globales mises en paiement		
Date de l'Assemblée	Non éligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI	Eligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI
14 juin 2018	0 €	18 783,81 €
14 juin 2019		35 763,02 €

- **TROISIEME RESOLUTION :**

L'associé unique déclare que la convention suivante visée à l'article L. 223-19 du code de commerce est intervenue au cours de l'exercice écoulé, savoir :

Nature et modalités de la convention : bail de location de garage

La location du garage sis à : rue Emile Roux 42 270 St Priest en Jarez appartenant à M & Mme BOBLENZ Tommy s'est élevée, sur l'exercice, à un montant de 1 080 € HT.

L'associé unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions conclues au cours d'exercices antérieurs visées à l'article L. 223-19 du code de commerce qui se sont poursuivies ou ont été exécutées durant l'exercice écoulé sont portées au registre des décisions de l'associé unique, savoir :

Nature et modalités de la convention : compte courant

A la clôture de l'exercice le compte courant de Madame SLIWKA Caroline présente un solde positif de 30 405,56 €.

Ce compte courant n'a pas été rémunéré.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Mme SLIWKA Caroline

